Didacticité féminine et didacticité masculine dans le discours politique

Alexandra SÎRGHI
Université de Suceava

Abstract: Our paper deals with the concept of */didacticity/* which can apply to a man`s as well as a woman`s discourse in the political field. Our goal is to prove that the differences which occur in terms of genre can also be identified in terms of didacticity in a more or less visible way. Therefore the masculine discourse displays a pragmatic, rigurous didacticity, while the feminine discourse plays on a subjective, empathic didacticity which is built on emotions more than on reasons.

Keywords: didacticity, argumentativity, political discourse, feminin dicourse, ethos.

1. Introduction

Le défi que nous osons attaquer dans notre article nous a incitée à parcourir des travaux en didactique, en analyse du discours et en sociolinguistique à la fois pour surprendre le phénomène de *didacticité*, mis en relation avec celui de *féminité*, dans toute sa complexité. Une fois le défi établi, quelques questions essentielles troublent notre esprit: est-ce que les différences de genre qui influencent le comportement linguistique dans le contexte du quotidien, se retrouvent également dans le discours politique, un discours qui devient de plus en plus neutre et impersonnel ? Est-ce que dans le champ de la politique le discours des femmes est plus didactique que le discours des hommes, vu

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

l'image stéréotypée que la mémoire collective fait circuler sur la femme dans notre univers social? La réponse à ces questions nous permet l'accès sur un territoire presque vierge où les opinions commencent à peine à prendre des contours.

Le corpus sur lequel nous nous appuyons pour illustrer la présence ou l'absence des marques de didacticité dans des discours féminins et masculins comprend trois textes qui s'occupent tous du même sujet, à savoir la nominalisation pour le poste de ministre de la Justice du vice-président du Sénat de la Roumanie, Norica Nicolai. Il s'agit donc de la lettre du président Traian Basescu pour le premier ministre, par laquelle il sollicite la nominalisation d'une autre personne pour la fonction mentionnée ci-dessus, de la lettre réponse du premier ministre pour le président Basescu où le premier ministre maintient sa proposition et apporte des arguments à son appui, et enfin de la déclaration de presse de Norica Nicolai, par laquelle le sénateur explique sa position par rapport au refus du président. Nous nous sommes arrêtée sur ces exemples surtout parce que le discours féminin mentionné trouve des arguments contre dans le premier et des arguments pour dans le second texte, donc la démarche de les mettre en miroir et de surprendre leur dimension didactique nous semble vraiment incitante. La difficulté que nous avons rencontrée dans la construction d'un corpus homogène, équilibré, portant des exemples pertinents et inédits à la fois, nous a clairement montré que le succès de notre projet reposera entièrement sur la qualité des textes choisis et sur l'habileté d'identifier les marques de la didacticité et les procédures discursives didactiques que les locuteurs utilisent pour faire adhérer le public récepteur à leur système de valeurs. Les questions capitales qui nous viennent à l'esprit seront donc:

- Est-ce que le discours féminin mis en question porte les traces d'une didacticité plus accentuée que les deux discours masculins ?
- Parmi les deux discours masculins lequel utilise au maximum les stratégies argumentatives spécifiques au discours didactique pour atteindre son but?

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

2. Discours politique et didacticité

Le phénomène de la didacticité discursive est tellement vaste et il implique tant de paramètres qu'on se voit obligé de s'occuper d'un aspect singulier dans notre démarche analytique: la dimension argumentative du discours. Nous allons insister avec V. Dospinescu et les théoriciens qui ont attaqué le sujet, sur l'influence que cette stratégie discursive exerce sur le public récepteur et sur la manière dont le discours réussit à changer la perception du public, son savoir du monde et son système de valeurs. Le champ d'analyse qui nous intéresse, plus précisément celui de la politique, occupe une place particulière dans le champ des discours publics par les paramètres et les enjeux qu'il entraîne. La perspective didactique que nous ajoutons à sa grille d'analyse fait ressortir des valences tout à fait nouvelles et inédites.

Tout discours porte les marques d'une didacticité plus ou moins visible au niveau textuel, à travers laquelle le locuteur transmet des connaissances nouvelles vers un interlocuteur qui ignore ou ne peut pas saisir pleinement le sens d'un message transmis. Ces connaissances ne sont pas communiquées à travers un discours rigide, automatisé, mais il faut les inclure dans un système dynamique qui passe par des opérations successives de reformulation et de traduction pour répondre aux besoins cognitifs du récepteur. Le discours politique transmet également des connaissances, mais sa particularité repose sur la forme idéologique qu'elles prennent et surtout sur leur finalité. Si dans le discours pédagogique l'enseignant est le maître de cérémonie qui établit le taux du savoir diffusé et la manière de diffusion, dans le discours politique c'est l'homme politique, personne publique et instance d'autorité à la fois, qui détient tous les dispositifs sémiotiques pour orienter constamment sa parole vers son auditoire. Si dans le discours didactique l'interlocuteur est tout à fait conscient de l'asymétrie de la communication et il est prêt à réagir et à s'assumer le savoir transmis, dans le discours politique le locuteur se voit dans la posture de s'adresser à un public plus ou moins réceptif, plus ou moins préparé à recevoir le message politique transmis et surtout, plus ou moins prêt à adhérer aux valeurs véhiculées.

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

Dans le champ politique le discours gagne des dimensions didactiques et argumentatives par sa visée plus ou moins déclarée d'influencer et de guider le comportement de l'auditoire vers un autre système de valeurs, de le *faire croire* et, pourquoi pas, de le *faire agir* à la lignée proposée. Nous ne pouvons que consentir avec Perleman et Olbrechts-Tyteca (apud V Dospinescu, 2000) sur la théorie de l'argumentation qui présuppose *«l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.»* On pourrait donc affirmer que le discours politique devient un discours didactique grâce à sa dimension profondément argumentative et à sa visée pragmatique par laquelle il cherche à gagner l'adhésion du public. Le succès de la communication établie entre un homme politique et la cible des électeurs n'est pas assuré seulement par sa compétence de refaire le déséquilibre cognitif qui perturbe la situation de communication, mais aussi par son talent rhétorique d'utiliser des arguments efficaces et des moyens discursifs adaptés aux besoins cognitifs de ses récepteurs.

Bien que le discours politique n'ait pas été envisagé comme discours didactique, mais plutôt comme genre discursif ou type situationnel qui n'a pas encore bien précisé ses contours, les théoriciens lui ont attribué une dimension qui se retrouve également dans d'autres genres discursifs englobant les textes pédagogiques de l'institution scolaire et les textes portant également des paramètres sociologiques (les textes médiatiques ou de vulgarisation). Cette dimension, appelée aussi «stratégie dominante» a trouvé sa meilleure expression dans le terme de *didacticité* et a été mise en relation avec des procédés discursifs spécifiques (l'explication, la définition, l'exemplification, l'illustration, l'analogie, la répétition) qui s'ajoutent à l'intention et à la finalité assumées dans le texte mis en question. Un autre élément essentiel pour le concept de didacticité est le destinataire vers lequel se dirige le message et en fonction duquel le locuteur doit constamment modifier son discours, par tous les moyens que la machine discursive met en marche.

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

3. Argumentation et didacticité dans le discours politique (étude de cas)

Les textes qui composent notre corpus nous intéressent surtout dans ces deux dernières perspectives: l'intention et la finalité du discours qui doivent se rapporter constamment à un destinataire en termes de *faire faire*, *faire savoir*, *expliquer*, *montrer*, *persuader*. Il s'agit donc de l'habileté du locuteur d'aligner le texte sur un certain parcours qui conduise l'interlocuteur vers son but initial, vers son système de valeurs. L'argumentation d'un discours didactique doit rassembler donc tous les procédés discursifs qui aident le locuteur à justifier, à expliquer, à renforcer ses arguments pour soutenir ou combattre une thèse dans le but précis d'agir sur son interlocuteur, de modifier ses représentations et ses opinions sur le monde.

En ce qui concerne le destinataire, envisagé non pas comme un «*objet à manipuler mais […] un alter ego*» (Grize, apud V. Dospinescu, 2000: 276), chaque exemple de notre corpus en comprend deux types: un destinataire individuel et un collectif. Les deux lettres sont adressées à un interlocuteur individuel, bien précisé dès le début par les formules d'introduction, à savoir le président Basescu dans la lettre du premier ministre C. P. Tariceanu, et le premier ministre dans la lettre du président Basescu («*Domnule Presedinte*», «*Stimate domnule prim-ministru*»), tandis que l'interlocuteur collectif apparaît dans un plan secondaire, mais aussi important que le premier. La déclaration de presse de Norica Nicolai vise le public large, mais elle finit par s'adresser directement au président Basescu: *«La final am un singur mesaj, personal, pentru Traian Basescu.»* Il faut remarquer quand même que ce message vise moins le président, mais plutôt l'homme, la personne, l'individu qui a attaqué publiquement une femme par des déclarations calomnieuses et qui a commis de cette façon une injustice. Dans les deux lettres ouvertes qui n'ont pas l'air d'une correspondance privée, mais qui sont évidemment écrites pour le public, le destinataire collectif est essentiel. C'est à lui en effet que les auteurs adressent leurs lettres, c'est lui qui s'érige en juge

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

et qui doit formuler des jugements de valeur sur la thèse véhiculée, et, pourquoi pas, modifier ses conceptions antérieures et ses représentations préalables sur le sujet mis en question.

Par rapport aux moyens utilisés pour mettre à l'oeuvre la machine discursive dans les textes mentionnés, nous allons insister sur ceux qui contribuent à l'adaptation du discours du locuteur aux préconstructions culturelles de son interlocuteur, donc sur ceux qui ajoutent une perspective didactique aux textes mis en discussion. Dans la communication didactique l'énonciateur construit des schématisations qui proposent à l'énonciataire des images sur des objets plus ou moins connus tout en traduisant la terminologie spécifique pour assurer la désambiguïsation du message. Schématiser représente, selon V.Dospinescu, «*présenter l'essence des choses ou des événements d'une manière simple, mais en même temps frappante pour l'attention et la compétence interprétative de l'interlocuteur*» (Dospinescu, 2000, n.t.). Nous trouvons cette définition tout à fait concordante avec le discours politique dont le but est de réveiller la conscience de l'auditoire, de lui présenter des choses plus ou moins connues de façon pertinente et bien argumentée, en accord parfait avec le modèle culturel et les représentations collectives communes. L'adaptation de ce type de discours au niveau de la perception publique devient une condition absolument nécessaire pour éviter l'*interincompréhension* qui peut intervenir dans la situation de communication. Des procédés discursifs tels l'explication, la définition, l'exemplification, la répétition deviennent des marques d'adaptation indispensables, des instruments tout à fait nécessaires pour assurer une communication efficace entre les acteurs politiques et leur public.

Dans un article publié dans le recueil *Argumentation et communication dans les médias* (Québec, 2005), P. Charaudeau touche le problème du discours politique qui, selon l'auteur, relève de l'argumentation de type persuasif[1] dont le but est de susciter l'in-

[1] Il identifie trois types d'argumentation: explicative, démonstrative et persuasive et inclut le discours politique dans la dernière catégorie par sa visée d'influencer le comportement de l'auditoire et de «*faire faire*» en «*faisant croire*» (http://semen.revues.org/document2793.html).

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

térêt du destinataire, construire un ethos conforme aux attentes du public et faire appel à ses affects et à ses passions. Selon la grille d'analyse proposée par Charaudeau, nous identifions dans le discours de Norica Nicolai quatre catégories d'arguments de preuve qui renforcent la persuasion et qui nous permettent de qualifier ce discours en tant que politique persuasif:

a) L'argument du présupposé d'existence (rappel des valeurs partagées par la communauté). Le rappel des années '50-'60 du régime communiste, les actions répressives de l'ancienne Securitate visent à apporter dans la mémoire collective les horreurs du passé et à établir une relation d'intimité entre la locutrice et ceux qui ont également vécu ces expériences:

«*Astazi seara mi-am amintit de cele mai urâte momente ale anilor 50-60 când eram copil.*»

«*În aceasta seara Traian Basescu ne-a dovedit ca fosta Securitate a supravietuit, fiind un colaborator de nadejde al Presedintelui României.*»

b) Les arguments s'appuyant sur l'ethos du locuteur (ethos de lucidité et de maîtrise, ethos d'engagement, ethos d'autorité).

La locutrice veut transmettre à son auditoire une image de soi crédible, positive, professionnelle, engagée dans la lutte collective contre un système d'oppression:

«*Când m-am înscris in Partidul National Liberal am facut-o cu ferma convingere ca împreuna trebuie sa actionam pentru a face uitate ororile unui sistem opresiv. De 17 ani ma lupt pentru ca in România democratia sa nu fie doar un cuvânt, asa cum era înainte de 1989, ci o realitate pe care fiecare român sa o poata trai.*»

L'argument de la féminité vient compléter son ethos de femme politique et cherche à sensibiliser l'opinion publique et à créer une image de soi favorable:

«*Declaratia din aceasta seara o fac in calitate de vicepresedinte al Senatului României, de membru al PNL si nu în ultimul rând ca femeie.*»

Il y a des cas où la locutrice ne fait pas référence à son genre d'une manière directe, mais il est assez facile de repérer ce type

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

d'argument par la manière dont elle se met en rapport avec son adversaire politique:

«*Ceea ce ati facut în ultimele zile (…) ma îndreptateste sa va calific comportamentul ca fiind nedemn pentru un barbat (…)*»

4. Les arguments qui font appel aux affects par l'intermédiaire des scénarios dramatiques.

Les études sociolinguistiques et l'idéologie traditionnelle sur le genre qui ont identifié des différences entre le comportement et le langage des femmes par comparaison à celui des hommes ont indiqué une prédisposition des femmes pour un langage dramatisé, émotionnel qui vise à convaincre surtout à travers les émotions et le caractère plutôt que par la raison et les accomplissements personnels.[2] Ce sont les contraintes sociales qui les obligent à modeler leur discours et leur comportement selon des moules stéréotypés et qui les forcent à construire, surtout en politique, un ethos pragmatique empathique reposant sur le mélange entre un discours du sérieux, de la rigueur, du concret et un discours d'empathie et d'émotion. Pour gagner l'appréciation du public, les femmes politiques doivent se soumettre à plusieurs contraintes tout en respectant les codes sociaux de la féminité. Dans leur article publié dans la revue *Mots. Les langages du politique (75/2005),* Grégory Derville et Sylvie Pionchon parlent d'une légitimité politique que les femmes gagnent seulement si elles se construisent d'elles-mêmes une image conforme aux attentes du public:

«Une femme n'a de légitimité à faire de la politique que si elle ressemble à une femme (y compris en tant qu'objet sexuel) et si elle y met en pratique les qualités typiquement féminines qui sont la douceur, la sensibilité, le sens de l'écoute, le dévouement etc. En ce sens la politique au féminin apparaît (ou plutôt doit ap-

[2] „Whereas men can justify and define their status on the basis of their accomplishments, possessions or institutional status, women must justify and define theirs on the basis of their overall character" (N. Coupland; A. Jaworsky, 1997: 217).

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

paraître) comme un prolongement des qualités affectives et émotionnelles que les femmes sont censées mettre déjà en œuvre dans la sphère privée». (2005: 62)

La présente déclaration de presse est un exemple de discours sérieux, offensif, mais aussi de discours sensible, à la fois officiel et empathique, qui cherche à toucher l'opinion publique et à rendre une image positive du locuteur. C'est un discours qui construit des scénarios dramatiques à l'aide de l'analogie indirecte par laquelle on compare le système politique d'aujourd'hui au système oppressif communiste, tout en faisant revivre les horreurs du passé justement pour renforcer l'image de victime de la locutrice et pour réveiller la conscience publique:

«*In aceasta seara Traian Basescu a încercat sa readuca în România acei ani de cosmar*.»

«*In aceasta seara m-am simtit anchetata de fosta Securitate*.»

«*In aceasta seara Traian Basescu ne-a dovedit ca fosta Securitate a supravietuit (...)*»

La répétition a un grand impact par la force persuasive qu'elle exerce dans le texte; son but est de renforcer l'adhésion du public, de soutenir la thèse de l'innocence, de montrer le dramatisme de la situation et de blâmer l'injustice qu'on lui fait par l'avis négatif du président. Les propositions impératives ont également le rôle de réveiller la sympathie du public et de montrer l'indignation de la locutrice:

«*Este o minciuna sfruntata!*»

«*Nu am încalcat legea!*»

«*Orice alt comentariu ar fi inutil pentru ca nu te poti apara de acuzatii fabricate*!»

5. Les arguments de menace cachée ou la disqualification de l'adversaire.

La locutrice se voit forcée de recourir à cette stratégie pour donner plus de force à son point de vue, pour se créer une image positive de soi-même tout en décrédibilisant son opposant, enfin

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

pour souligner les conséquences graves que l'action du président peut entraîner:

«*Înainte de 1989 am învatat însa ca daca cedezi în fata unui sistem abuziv, atunci nu faci decât sa încurajezi abuzurile. De aceea voi continua pe drumul început.*»

«*Ceea ce ati facut în ultimele zile, punând la îndoiala calitatea mea morala si profesionala ma îndreptateste sa va calific comportamentul ca fiind nedemn pentru un barbat si abuziv pentru Presedintele României*.»

Elle apporte donc Traian Basescu devant le jury public non seulement dans sa posture officielle, de président d'Etat dont le comportement devient abusif par le refus constant de soutenir sa nominalisation dans le poste mentionné, mais aussi dans sa posture personnelle, d'individu, dont l'attitude est qualifiée comme indigne. Cet argument qui s'ajoute à celui de la féminité nous semble assez paradoxal surtout parce que Norica Nicolai est vue sur la scène politique roumaine comme une femme politique dure qui sait bien maîtriser ses émotions et ses passions et qui ne se laisse pas intimidée par ses collègues ou opposants politiques masculins. L'ethos qu'elle réussit à se construire par son discours indique une femme qui se sent discriminée, qui est privée de son droit de se mettre en tête d'un ministère si important et qui trouve que les raisons invoquées par le président sont discriminatoires puisqu'elles visent sa vie privée et non pas sa vie professionnelle, ses erreurs du passé et non pas les accomplissements actuels. La locutrice construit son discours justement pour démonter l'image fausse que le président a créée sur elle dans la lettre adressée au premier ministre et en même temps pour montrer que c'est sa carrière professionnelle et non pas sa vie privée qui la recommande pour une position si importante dans le ministère de la Justice.

Par comparaison, le discours du premier ministre est moins dramatique et moins empathique, plus neutre et plus officiel. Les arguments qu'il utilise pour soutenir la proposition de Norica Nicolai pour le poste de ministre de la Justice sont bien marqués, mais leur nature est tout à fait différente de ceux du discours

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

antérieur. Il s'agit plutôt des arguments qui font appel à la raison et non pas aux affects du public et qui cherchent à bien délimiter les prérogatives du président dans le but de définir, à l'aide des lois, le contexte légal et de montrer que l'avis négatif est en effet abusif et illégitime.

Le texte est organisé en quatre séquences discursives visiblement démarquées par la formule «*Domnule Presedinte*». La première séquence apporte des arguments qui visent à contrecarrer la position du président considérée comme totalement subjective et surtout incompatible avec ses attributions officielles:

«(…) propunerea prezentata se bazeaza pe consideratii personale, subiective, îndoielnice despre perceptia publica asupra unei anumite persoane, consideratii care exced cadrul constitutional si legal.»

Il faut y ajouter les arguments qui disqualifient le président par l'invocation des prérogatives qu'il a dépassées lors de son implication personnelle et subjective dans cette nominalisation:

«*Presedintele României nu poate sa solicite Primului Ministru sa propuna o alta persoana pentru functia de ministru din simplul motiv ca nutreste o antipatie politica si personala fata de persoana nominalizata initial. (…) Presedintele României are obligatia de a identifica argumente legale, nu de imagine, pentru a-si sustine solicitarea*.»

Les arguments d'autorité qui sont le plus souvent invoqués sont voués à augmenter la crédibilité de son discours devant l'auditoire et à conférer plus de légitimité à l'ethos d'autorité et de maîtrise qu'il se construit. C'est pourquoi il fait appel aux instances supérieures de décision, telle la Cour Constitutionnelle dont les décisions sont incontestables:

«*Va reamintesc ca, în decizia nr.356/2007 a Curtii Constitutionale se precizeaza clar ca: Presedintele României nu are drept de veto, dar poate cere Primului ministru sa renunte la propunerea facuta, atunci când constata ca persoana propusa nu îndeplineste conditiile legale pentru exercitarea functiei de membru al Guvernului.*»

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

La deuxième séquence est une mise en question des arguments d'image invoqués par le président dans la lettre où il exprime ouvertement son refus. A part l'image positive qu'il construit autour de Norica Nicolai, qu'il présente comme un très bon spécialiste dans son domaine et un véritable défenseur de la réforme en Justice, on assiste également à une focalisation de l'attention publique sur les problèmes d'image du président même, par le rappel des incidents liés à ses dossiers judiciaires et aux scandales provoqués autour de sa personne lorsqu'il était ministre des transports et maire de Bucarest:

«*Daca ar fi sa vorbim de argumentele de imagine si despre cazuri controversate, va reamintesc doar doua cazuri în care dumneavoastra ati fost implicat… Ar fi nedrept sa analizam doar aceste doua cazuri pentru a judeca mandatele dumneavoastra de Primar al Capitalei sau de Presedinte al României.*»

On y identifie une sorte de complicité que le premier ministre sollicite de la part du président qui devrait juger de manière juste et objective la situation de Norica Nicolai et ne pas jeter une lumière défavorable sur sa carrière à cause d'un incident tout à fait isolé. L'emploi du déictique «*nous*» qui peut indiquer à la fois *je + tu/vous* (le premier ministre + le président), en vertu de la complicité mentionnée ci-dessus, ou *nous+tu/vous* (la masse des citoyens dans laquelle le locuteur semble s'inclure ou toute la classe politique + le président) («*sa vorbim*», «*sa analizam*») à côté de *je* («*va reamintesc*») lui permet de s'assumer un rôle multiple, à savoir de simple citoyen, partie de la masse d'électeurs (représentée par le *nous* collectif), d'entité individuelle (le *je* personnel) qui exprime des avis personnels et en même temps d'instance légitimée, autoritaire, représentant le gouvernement et la classe des politiciens libéraux.

La troisième séquence porte sur les priorités du gouvernement par rapport à la réforme en justice, ainsi que sur la nécessité immédiate de nommer un ministre de la Justice pour éviter une image défavorable devant les partenaires européens et une perturbation de l'activité juridique. Finalement la dernière séquence est une réitération des arguments exprimés dans la première. L'ab-

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

sence des raisons pertinentes pour justifier le refus du président de nommer Norica Nicolai dans le poste sollicité détermine le premier ministre à ignorer ouvertement la sollicitation du président et à soutenir sa proposition initiale.

Suivant les critères proposés par P. Charaudeau, nous qualifierons le discours du premier ministre comme argumentatif explicatif et démonstratif à la fois par les connaissances qu'il apporte au public et les preuves qu'il met en lumière pour soutenir la position du locuteur à l'égard du sujet mis en discussion. Il s'agit des explications qu'il donne dans chaque séquence et qui visent à élucider et à justifier la nominalisation de Norica Nicolai pour le poste de ministre de la Justice. Vu le fait que la lettre a comme destinataire secondaire l'opinion publique, le premier ministre ressent le besoin d'expliquer largement quelles sont en fait les prérogatives du président, pourquoi il n'est pas en titre de refuser la proposition faite. Il s'agit en effet d'une stratégie discursive qui n'a pas comme fin de rappeler au président quelles sont ses obligations, mais plutôt de montrer au public que le mélange de l'institution présidentielle dans cette affaire et les arguments qu'elle apporte pour justifier sa position ne sont pas constitutionnels.

Le syntagme «*stiti la fel de bine ca mine*» («*Stiti la fel de bine ca mine cât este de periculos sa analizam capacitatea unui demnitar de a exercita o functie publica, daca izolam si scoatem în fata un incident de imagine*») révèle une autre sorte de complicité implicite établie entre le premier ministre et le président, qui ont, tous les deux, affronté des scandales publics et qui connaissent parfaitement les conséquences des incidents d'image sur la carrière professionnelle d'une personne publique. Les exemples que le locuteur apporte à son aide sont également des stratégies discursives didactiques qui visent à déterminer le public soit à changer complètement d'avis soit à se construire d'une part une réaction positive à l'égard de Norica Nicolai et de l'autre une réaction négative à l'égard du président Basescu.

La troisième séquence ajoute des arguments pertinents pour souligner le progrès de la justice pendant le gouvernement libéral.

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

La citation tirée du rapport de la Commission Européenne est l'argument d'autorité qui donne plus de force à la démonstration:

«*Guvernul român este angajat în reforma justitiei si în curatarea sistemului de coruptie.*»

L'argument de menace cachée qui devrait convaincre le président de changer d'avis ou plutôt qui sert à persuader l'opinion publique de la gravité de la situation, met en lumière les conséquences désastreuses que ce retard inexplicable provoque dans le système juridique. Par son avis négatif le président devient l'unique responsable pour la situation de crise et la perturbation de l'activité de tout un système. Le but du premier ministre est par conséquent atteint: il a réussi à construire devant l'opinion publique une image favorable de Norica Nicolai et une image défavorable du président:

«Va aduc la cunostinta ca întârzierea acestei numiri poate conduce la perturbarea grava a activitatii institutiilor din sfera judiciara.»

Toujours comme opération argumentative didactique, la répétition sous la forme de la reformulation, vise à donner plus de force à l'argumentation. Bien qu'elle se manifeste en tant qu'opération pléonastique, la répétition augmente le degré de cohésion du texte par sa compétence paraphrastique qui lui permet de reformuler les concepts présentés antérieurement. Si nous nous appuyons sur le constat de Ueltschi selon lequel «*Le discours didactique est répétition à tous les niveaux*» (V. Dospinescu, 2000: 271, n.t.), nous pourrions envisager le discours politique en tant que cercle discursif où le locuteur joue sur les mêmes idées afin de bien les implémenter dans la mémoire du destinataire. C'est à travers ce procédé que la quatrième séquence fait son point final: le président n'a aucune motivation plausible et légale pour refuser la proposition faite par le premier ministre, idée utilisée d'ailleurs au début du discours. La répétition de l'argument d'autorité (les prérogatives présidentielles établies par la décision de la Cour Constitutionnelle ne permettent d'une aucune manière au président de formuler un avis négatif sans avoir un fondement légal pour sa décision) s'ajoute à la sollicitation impérative de solu-

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

tionner la crise le plus vite possible pour éviter une aggravation de la situation:

«*Având în vedere cele de mai sus precum si decizia Curtii Constitutionale nr. 356 / 2007 care nu confera Presedintelui României un drept de veto la propunerea de numire a unui membru al Guvernului ci doar sa solicite renuntarea la aceasta « daca persoana propusa nu îndeplineste conditiile legale pentru exercitarea functiei », va aduc la cunostinta ca nu voi da curs solicitarii dumneavoastra de a renunta la propunerea pentru functia de ministru al Justitiei a doamnei Norica Nicolai.*»

Nous trouvons vraiment intéressant de mettre ce texte en rapport direct avec un autre qui s'occupe du même sujet et qui a représenté en effet la source des deux autres textes de notre corpus. Il s'agit de la lettre ouverte formulée par le président Basescu par laquelle il sollicite au premier ministre de renoncer à la proposition de Norica Nicolai pour le poste de ministre de la Justice. Tout comme dans la lettre antérieure on a affaire à une argumentation démonstrative et explicative à la fois qui apporte des preuves à l'appui de son contenu. Le texte entier se constitue comme une explication amplifiée construite soit sur des arguments de la perception publique négative, soit sur des arguments d'autorité (la définition des prérogatives et des attributions du ministre de la Justice), soit sur des arguments circonstanciels, tel le cas concret lié à la présence de la nièce de Norica Nicolai qui a exercé le droit de vote dans la salle du Sénat à la place de sa parente.

Si dans le cas de la lettre antérieure les marques de la didacticité étaient plus présentes du moins au niveau structurel par le découpage séquentiel qui ordonnait le texte et qui le rendait plus facile à parcourir, le troisième texte de notre corpus est plus homogène et non-marqué du point de vue compositionnel. Les explications se succèdent l'une après l'autre le locuteur s'érigeant en instance d'autorité qui se déclare officielle et surtout neutre. L'individu se cache derrière l'institution qu'il représente et les traces de subjectivité sont très peu perceptibles. Le président,

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

énonciateur et locuteur[3] à la fois, laisse entendre que c'est l'opinion publique qui l'oblige à donner un avis négatif à l'égard de Norica Nicolai, de cette façon s'assumant le discours seulement en tant qu'institution et non pas en tant que «*je*». D'ailleurs la présence de «*je*» est très faible, le discours adoptant une tonalité neutre, impersonnelle du type «*s-a creat impresia*», «*respingerea candidaturii s-a facut*» etc. La même tonalité officielle est employée pour définir les attributions du ministre de la Justice que nous considérons comme représentant l'argument principal du discours puisqu'il est repris tant de fois par des opérations de reformulation et de traduction:

«Functia de ministru al Justitiei implica mult mai mult decât îndeplinirea conditiilor legale pentru exercitarea oricarei alte functii de membru al Guvernului.»

«Functia de ministru al Justitiei presupune, printre altele, reputatie nestirbita si moralitate…»

«(…) ministrul justitiei este membru de drept al Consiliului Superior al Magistraturii(…)»

On voit donc que la définition en tant que moyen discursif occupe une place très importante dans la construction du discours du président et vise à renforcer l'idée que la réputation controversée de Norica Nicolai est incompatible avec les responsabilités comprises par une telle fonction. Les arguments apportés deviennent des instruments efficaces utilisés pour décrédibiliser la personne en cause et pour rendre une image négative devant l'opinion publique. Pour renforcer cette idée le président apporte à son

[3] Nous faisons cette distinction avec Ducrot qui, dans sa théorie de la polyphonie, fait remarquer l'existence de plusieurs voix dans le discours: l'énonciateur (E) et le locuteur (L), des entités purement théoriques difficile à distinguer en l'absence des marques explicites de la polyphonie (la négation, l'ironie, le discours indirect libre). Dans la catégorie du locuteur il distingue entre le locuteur en tant que fiction discursive (L) et le locuteur en tant qu'être empirique (locuteur-L). Tandis que le locuteur L (en tant que tel) représente un être du discours, responsable de l'énonciation (*je* comme sujet de l'énonciation, l'énonciateur), le locuteur? est un être du monde, celui dont on parle (*je* comme sujet de l'énoncé). (Ducrot, 1984)

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

appui des arguments de circonstance construits sur l'opération d'exemplification:

«*Din pacate reputatia doamnei Nicolai a fost stirbita, dupa cum cunoasteti, de implicarea acesteia în incidentul prin care o ruda a domniei sale a fost introdusa în sala Senatului României, prin încalcarea Regulamentului.*»

Le locuteur se dissimule derrière un «*on*» impersonnel («*s-a creat impresia ca ruda doamnei Nicolai a exercitat un drept de vot pe care nu îl avea…*») pour ne pas créer l'impression qu'il fait des accusations fabriquées par lui-même. Il réussit à se construire un ethos de solidarité et presque de compassion tout en affichant une sorte de regret (réel ou non) pour l'incident qui a provoqué un tel scandale et à cause duquel il ne peut pas soutenir Norica Nicolai pour le poste de ministre de la Justice. La même valeur impersonnelle du verbe «*s-a facut*» («*Respingerea candidaturii s-a facut tinându-se cont de prevederile Constitutiei României si a Deciziei Curtii Constitutionale nr.356/2007*») permet au locuteur de se retirer derrière l'instance d'autorité qu'il représente et de dissiper toute ombre de doute qui puisse planer sur sa personne et l'impliquer personnellement dans ce scandale politique.

Tout comme dans le cas de la lettre antérieure la répétition joue un rôle important pour souligner certaines idées qui donnent plus de force au discours et pour créer une liaison entre ce discours et des discours antérieurs portant sur le thème de la réforme en Justice.

«*In ceea ce priveste deci decizia dumneavoastra, va reamintesc faptul ca România se afla înca sub monitorizarea Comisiei Europene…*»

La reformulation, en tant qu'opération discursive qui a une dimension paraphrastique et qui vise à désambiguïser le message par les informations supplémentaires apportées, est également présente au niveau du texte, dans la suggestion faite par le président sur la nécessité de choisir vite un candidat compatible avec les responsabilités comprises dans le poste mentionné. Le locuteur se voit obligé d'ajouter à la sollicitation initiale de nommer une personne dont la réputation et la carrière soient compatibles

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

avec les attributions de la fonction («…*va rog sa desemnati o alta persoana care sa întruneasca conditiile necesare si indispensabile functiei de membru al Guvernului României si de ministru al Justitiei tinând cont si de prevederile incidente acestei demnitati, inclusiv ale domeniului pe care îl va coordona*») une explication supplémentaire qui complète le portrait du candidat idéal pour cette position: «*îmi permit sa va sugerez optiunea pentru un candidat necontroversat, capabil sa impuna respect din punct de vedere profesional atât în fata cetatenilor cât si în relatia cu magistratii.*…». En tant qu'opérateur qui agit au niveau sémantique, syntagmatique et thématique à la fois la répétition ajoute donc un surplus de force persuasive aux arguments et vise à sédimenter l'information dans la mémoire du récepteur.

6. En guise de conclusion

Pour revenir à notre point de départ qui questionnait le taux de didacticité présent dans des discours féminins et masculins, nous pouvons conclure que par rapport aux paramètres didactiques étudiés, tous les trois exemples de notre corpus portent les traces d'une didacticité plus ou moins visible. Bien qu'il soit assez difficile de faire une démarcation claire entre les marques discursives féminines et masculines surtout dans le champ politique où le discours tend de plus en plus à s'uniformiser et à effacer les différences de genre, il y a certaines différences en termes de /*didacticité*/ et de /*argumentativité*/ qui s'y imposent.

Dans le champ de la politique, le discours des femmes emprunte des traits masculins pour être légitimé et pour gagner de l'autorité devant le public. Comme on l'a déjà dit, si les hommes peuvent justifier leur statut social à travers leurs réalisations personnelles et professionnelles, les femmes sont obligées à se définir elles-mêmes par rapport à leur caractère et à toutes les représentations collectives que la société fait circuler. Afin de gagner le prestige dans la communauté et de se faire reconnaître en tant que personnes publiques légitimes et autorisées, les femmes sont contraintes à adopter un certain comportement linguistique qui «*fixe les représentations symboliques et se fait l'écho des pré-*

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

jugés et des stéréotypes, en même temps qu'il alimente et entretient ceux-ci.» (Marina Yaguello, apud Christian Baylon, 1991: 119) D'ici la tendance générale d'associer le concept de didacticité à l'image de la femme et à son discours, inévitablement lié au respect des tabous verbaux, à la subjectivité, au maniement de l'euphémisme, aux structures de politesse, au conservatisme, plutôt qu'à celle de l'homme et de son discours, un discours du sérieux, de la rigueur, de l'objectivité.

La présence du trait /*didacticité*/ nous montre clairement à quel point le locuteur assume son discours et surtout comment il réussit à construire un discours qui puisse toucher le public et modifier son comportement et ses visions. Nous avons surpris la didacticité du point de vue de l'argumentation persuasive qui dirige le discours vers les attentes et les représentations sociales du destinataire. La manière dont les trois locuteurs s'assument le discours est tout à fait différente et chacun d'entre eux apporte des arguments nouveaux et inédits pour soutenir ses idées. Nous avons vu que les arguments de Norica Nicolai sont plutôt de nature émotionnelle et visent à sensibiliser le public récepteur, tandis que les arguments apportés par le président et le premier ministre sont plutôt des arguments d'autorité qui font appel à la raison publique plutôt qu'aux émotions.

Notre article a voulu montrer que la didacticité peut s'associer au discours féminin comme au discours masculin avec un taux différent et d'une manière tout à fait dissemblable: le discours masculin porte les traces d'une didacticité pragmatique, rigoureuse, systématique, presque pédagogique tandis que le discours féminin mis en discussion joue sur une didacticité plutôt empathique, subjective et affective à la fois qui vise à sensibiliser l'auditoire et à construire une image favorable du locuteur.

Bibliographie

Baylon, Christian, 1991, *Sociolinguistique. Société, langue, discours*, Nathan, Paris.
Coupland, Nikolas; Jazorski, Adam, 1997, *Sociolinguistics – A Reader and Coursebook*, Palgrave.

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)

Derville, G.; Pionchon S., 2005, *La femme invisible. Sur l'imaginaire du pouvoir politique*, in *Mots. Les langages du politique*, no. 78.
Dospinescu, Vasile, 2000, *Semiotica si discurs didactic*, Editura Didactica si Pedagogica, Bucuresti.
Ducrot, Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
Perelman, Chaïm, 1988, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, PUF, Paris.
http://semen.revues.org/document2793.html.
http://www.presidency.ro/index.php?_RID=det&tb=date&id=9505&_PRID=search.
http://www.mediafax.ro.
http://www.amosnews.ro/index.php?titlu=Declaratia_de_presa_a_vicepresedintelui_Senatului_Norica_Nicolai&name=News&file=article&sid=234963.

BDD-A17845 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 03:03:37 UTC)